

# L'APOLLINAIROIS



VOL. 27 / N° 5 / FÉVRIER 2020

Date de tombée : **14 février 2020**

Prochaine parution : **3 mars 2020**

## INDEX

- 2 : Mot du maire
- 3 : Mot d'Urbain
- 4 : Bibliothèque – Patinage son et lumière – Paiement des taxes
- 5 : Fête des Neiges – Parution Apollinaire 2020 – Neige sur les bornes-fontaines
- 6 : Service d'alerte automatisé (SAA)
- 7 : Club FADOQ – Fermières
- 8 : Chevaliers de Colomb – Locaux à louer – Filles d'Isabelle
- 9 : Équipe pastorale – Société d'horticulture
- 10 : Scouts Agapgil – L'Entraide – Les Amis de la musique
- 11-13 : Procès-verbaux de janvier
- 13 : Gros rebuts « Location Demers & Dubois inc. »
- 14 : Souper-spectacle – Présence vie Lotbinière – Carrefour du troc – Emploi Lotbinière
- 15 : Calendrier des activités et coordonnées

## NE MANQUEZ PAS LA FÊTE DES NEIGES



**LE 15 FÉVRIER**  
**AU TERRAIN DES LOISIRS - RUE TERRY-FOX**

- Stationnement **interdit** dans les rues du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril
- Premier versement des taxes municipales : 28 février 2020

# Mot du maire



## SERVICE D'ALERTE AUTOMATISÉ (SAA)

Notre Municipalité s'est dotée d'un service d'alerte automatisé afin de vous rejoindre rapidement lors de situations d'urgence ou autres événements qui nécessitent de vous informer. Ce service achemine rapidement des messages vocaux ou courriels aux citoyens d'un secteur affecté ou sur l'ensemble du territoire. Pour recevoir les alertes, vous devez vous inscrire à notre liste d'envoi en consultant notre site Web. De plus, vous trouverez une description plus détaillée de ce service à la page 6 de ce journal. Un feuillet a aussi été inséré lors de l'envoi des comptes de taxes. **IL EST TRÈS IMPORTANT DE VOUS INSCRIRE!**

Lors d'une séance extraordinaire du conseil tenue le 16 décembre dernier, nous avons adopté nos prévisions budgétaires pour l'année 2020. Nos revenus totaux budgétés sont de 9 869 813 \$. Le budget comprend des activités d'investissement de 200 000 \$ en sécurité publique, de 918 480 \$ en transport, de 316 561 \$ en hygiène du milieu, de 36 500 \$ en urbanisme et environnement et de 472 000 \$ en loisirs et culture.

Comme nous le faisons déjà depuis plusieurs années, nous avons encore cette année réussi à limiter l'augmentation de vos comptes de taxes sous le taux d'inflation. Cette année, pour le secteur urbain, la hausse est de 0,63 %. Donc, pour une maison d'une valeur de 255 269 \$, la hausse sera de 15,11 \$. Dans le passé, les hausses étaient de 0,18 % en 2017, de 0,40 % en 2018 et de 0,89 % en 2019 pour le secteur urbain.

Pour le secteur rural, la hausse n'est que de 0,38 % cette année. Donc, pour une maison d'une valeur de 255 269 \$, la hausse sera de 7,52 \$. En 2017, il y avait une baisse de -0,42 %, en 2018 une hausse de 0,26 % et en 2019 une baisse de -0,09 %.

Pour les résidents du secteur urbain, je vous rappelle qu'il est possible pour vous de faire diminuer votre compte de taxes en surveillant votre consommation d'eau potable. Chaque mètre cube coûte 1,79 \$ cette année au lieu de 1,75 \$ en 2019. Ce taux s'applique pour les 200 premiers mètres cubes. Le taux est de 2,33 \$ de 201 jusqu'à 400 mètres cubes, ensuite le taux passe à 3,14 \$ pour les mètres cubes supplémentaires.

Enfin, je tiens à corriger une erreur que j'ai faite dans mon mot du maire du mois de décembre dernier. Lorsque j'ai écrit que le terrain que la Municipalité avait donné à la commission scolaire avait une superficie de 1900 m<sup>2</sup>, j'aurais dû écrire 15 359,7 m<sup>2</sup>, je suis désolé de vous avoir induit en erreur.

N'oubliez pas la Fête des neiges le 15 février prochain.

Votre maire,  
Bernard Ouellet

# Le mot d'Urbain

SERVICE DE L'URBANISME

## DEMANDE DE PERMIS EN LIGNE

Allez directement sur le site internet de la Municipalité : [www.st-apollinaire.com](http://www.st-apollinaire.com)

À l'onglet services / urbanisme : Cliquez sur cette icône : **PERMIS EN LIGNE**

ou encore par le biais de :  Voilà!

Allez consulter la liste des demandes de permis disponibles

Types des demandes de permis et certificats	Décembre 2019	cumulatif 2019
Agrandissement – Bâtiment principal	0	16
Agrandissement – Bâtiment complémentaire	0	13
Autorisation – Abattage d'arbre	0	14
Autorisation – Changement d'usage	1	16
Autorisation – Chenil	0	1
Autorisation – Déboisement	0	4
Autorisation – Démolition	0	15
Autorisation – Enseigne	0	20
Autre construction complémentaire	0	2
Branchements	3	58
Clôture et muret de soutènement	0	34
Construction bâtiment complémentaire	0	115
Construction bâtiment principal	5	73
Installation septique	2	43
Licence de chien	0	2
Patio – galerie – terrasse	0	33
Piscine	0	40
Puits	1	18
Transformation et réparation	3	105
Lotissement	0	15
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>637</b>

Bonne et heureuse année!



Pour rejoindre mes collègues du service d'urbanisme : 418 881-3996

**Poste 224** : Louise Camiré, inspecteur en bâtiment et en environnement

**Poste 235** : Nathalie Breton, inspecteur en bâtiment et en environnement adjoint

**Poste 229** : Cathy Bergeron, directrice générale adjointe et responsable du service d'urbanisme

*Votre ami, Urbain Fleury*



Pour l'année 2019 :

- 76 permis de construction de bâtiment principal résidentiel ont été délivrés pour l'ajout de 84 logements.
- Le service d'urbanisme a traité un total de 637 demandes de permis et certificats d'autorisation.

## La bibliothèque « Au Jardin des livres » de Saint-Apollinaire vous informe...



### HEURE DU CONTE AVEC MAMIE LOULOU

La prochaine heure du conte de Mamie Loulou se tiendra le samedi 8 février, à 10 h, à la bibliothèque. Vos enfants peuvent y assister peu importe l'âge...et c'est gratuit!

### CONFÉRENCE SUR L'AUTISME AVEC LUCIE LATOUR

Le samedi matin, 29 février, de 9 h à 12 h, à la salle 101 du centre Multifonctionnel, se tiendra une conférence de Lucie Latour sur l'autisme. Elle aura un invité (qui est autiste) qui témoignera et vous pourrez poser vos questions à la fin de la conférence. Si vous avez des gens autistes dans votre entourage, si vous pensez l'être ou si vous voulez simplement en savoir plus sur le sujet, cette conférence est pour vous. Nous vous prions de réserver votre place à l'avance. La salle a un nombre limité de places. Vous pouvez m'écrire à : [bibliotheque@st-apollinaire.com](mailto:bibliotheque@st-apollinaire.com) ou appeler au 418 881-3996, poste 250. Merci!

### EXPOSITIONS AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL

En janvier et février, deux expositions se suivront dans le hall. Celle de Gayle Martel, du 18 janvier au 16 février et celle de Josée Couture, du 17 février au 15 mars. Passez voir leurs toiles et photographies!

Pour connaître les nouveautés ou les activités à venir, suivez-nous sur [facebook](#)  
à : Bibliothèque Au jardin des livres

Julie Michaud, responsable

**PATINAGE « SON ET LUMIÈRE »**  
**13 ET 27 FÉVRIER**

18 h à 20 h - GRATUIT POUR TOUS!  
AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL  
RUE TERRY-FOX

## PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

La plateforme **VOILÀ!** vous permet, entre autre, de visualiser votre compte de taxes électroniquement. Par contre, lorsque vous vous inscrivez au compte de taxes en ligne, vous ne le recevez plus par la poste. Pour vous inscrire, aller sur notre site internet : [www.st-apollinaire.com](http://www.st-apollinaire.com), cliquer sur l'onglet Voilà!

Vous pouvez également payer votre compte de taxes par internet. Voici la liste des institutions financières avec lesquelles vous pouvez le faire :

**Desjardins - Banque de Toronto Dominion - Banque Royale - Banque Nationale - Banque de Montréal et Banque Scotia.**

Le n° de référence correspond au numéro de matricule composé de la lettre F suivie de 16 chiffres.

**EXEMPLE :** F1234 56 7890 00 0000

Il vous est également possible :

- de nous poster vos chèques au 11, rue Industrielle;
- de payer directement au bureau municipal, en argent, chèque ou débit;
- de vous inscrire aux prélèvements automatiques (le formulaire est disponible au bureau municipal et sur le site internet : [www.st-apollinaire.com](http://www.st-apollinaire.com), y joindre un spécimen de chèque).

Un compte de taxes d'un montant de plus de 300 \$ est payable en 4 versements :

**28 février, 31 mai, 31 août et 30 novembre**

Pour toute information supplémentaire, téléphonez au 418 881-3996, poste 225.

# Fête des Neiges

## Le 15 février



**AU PROGRAMME :**

### Dès 11 h

- Grosse surprise
- Jeux gonflables
- Jeux d'action
- Plusieurs autres activités qui vous seront annoncées sous peu

**Au terrain des loisirs**  
(centre Multifonctionnel)

**20, rue Terry-Fox**

Pour information :

**Dany Lamontagne**  
**418 881-3996, poste 237**

### PARUTION DU JOURNAL POUR L'ANNÉE 2020

Pour l'année 2020, le journal sortira le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois au lieu du 3<sup>e</sup> mardi.

Journal de	Dates de tombée	Dates de parution
MARS	14 février	3 mars
AVRIL	20 mars	7 avril
MAI	17 avril	5 mai
JUIN	15 mai	2 juin
JUILLET	19 juin	7 juillet
AOÛT	<b>PAS DE PARUTION</b>	
SEPTEMBRE	18 août	1 <sup>er</sup> septembre
OCTOBRE	18 septembre	6 octobre
NOVEMBRE	16 octobre	3 novembre
DÉCEMBRE	13 novembre	1 <sup>er</sup> décembre

### NEIGE SUR LES BORNES-FONTAINES

SELON LE RÈGLEMENT NO 718-2013...

Constitue une nuisance et est strictement interdit de jeter, souffler ou déposer de la neige ou de permettre que soit déposée de la neige sur les bornes-fontaines de la Municipalité.

Le directeur du service des travaux publics est responsable de l'application du présent règlement et est autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires pour en assurer le respect.

Le conseil autorise de façon générale le directeur du service des travaux publics ou son adjoint à entreprendre des poursuites pénales contre tout contrevenant à toute disposition du présent règlement et, en conséquence, autorise ces personnes à délivrer les constats d'infraction utiles à cette fin.

Des poursuites pourront également avoir lieu advenant que la neige déposée sur les bornes-fontaines nuise au service de sécurité incendie en cas d'urgence.

Merci de votre collaboration!

# SERVICE D'ALERTE AUTOMATISÉ (SAA)

La Municipalité de Saint-Apollinaire s'est dotée d'un service d'alerte automatisé (SAA) afin de rejoindre rapidement la population lors de situations d'urgence ou autres événements qui nécessitent de vous informer. Ce service achemine rapidement des messages vocaux ou courriels aux citoyens d'un secteur affecté ou sur l'ensemble du territoire. Dans le contexte où un événement pourrait représenter une menace réelle ou imminente, la Municipalité souhaite vous rejoindre rapidement.

## INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

### Un système d'alerte performant

Les situations urgentes qui nécessitent de vous rejoindre rapidement sont des événements, tels que :

- bris d'aqueduc
- avis d'ébullition ou de non-consommation d'eau
- avis d'évacuation
- autres situations d'urgence

Le système nous permet de le faire en diffusant l'information, soit sur votre :

- téléphone à la maison
- téléphone cellulaire (vocal et/ou texto)
- courriel



Pour vous assurer de recevoir les alertes de la Municipalité, vous devez vous inscrire à notre liste d'envoi en cliquant sur le [lien du SAA sur le site internet : www.st-apollinaire.com](#) ou aller directement sur : [portail.mrc-lotbiniere.somum.com](#). C'est la façon la plus rapide de vous inscrire car l'information fournie est immédiatement enregistrée dans le système. Prenez note qu'il est possible d'inscrire plusieurs numéros de téléphone ou adresses courriel pour votre demeure. Vos coordonnées demeureront confidentielles.

### Vous n'avez pas de connexion Internet à domicile?

Si vous n'avez pas de connexion Internet à la maison et que vous souhaitez vous inscrire, nous vous conseillons de demander l'aide d'un ami ou d'un membre de votre famille pour vous inscrire, celui-ci peut même recevoir votre alerte.

### Vie privée

Vos renseignements demeureront privés et ne seront utilisés que pour vous envoyer les alertes du système.

### Comment reconnaître une alerte de la Municipalité?

Les messages d'alerte envoyés proviendront du numéro de téléphone suivant : 418 881-1572. Nous vous conseillons d'enregistrer ce numéro dans vos contacts sous le nom **Alerte Saint-Apollinaire**. Ainsi, vous saurez qu'il est important de prendre l'appel lors de l'émission d'une alerte.

### Foire aux questions

Pour toutes questions relatives au service d'alerte automatisé, consultez le site internet : [www.st-apollinaire.com](http://www.st-apollinaire.com).

## Inscrivez-vous aux alertes dès maintenant!

# CLUB FADOQ LES ALOUETTES

## DE SAINT-APOLLINAIRE



## INVITATION...

...à venir participer à un BINGO à la salle des Lions de St-Flavien, le jeudi 13 février prochain.

La FADOQ a eu une dépense obligatoire de 2500 \$ pour une réparation dans la fondation de la bâisse.

Nous avons donc besoin de votre participation pour nous aider à payer cet imprévu. Plus nous serons de participants à ce BINGO, plus la FADOQ recevra un plus gros montant.

Nous avons des cartes à vendre au coût de 11 \$. Apportez parents et amis à cette soirée. Nous comptons sur votre générosité. Mon numéro de téléphone est le 418 881-3704.

Merci à l'avance!

ACTIVITÉS À VENIR		
7 février	19 h 30	Ruff
13 février	18 h 45	BINGO à la salle des Lions St-Flavien
21 février	20 h	Danse en ligne avec Leona et Jean-Marc
26 février	11 h 45	Diner suivi du BINGO
6 mars	19 h 45	Ruff
13 mars	19 h 45	Baseball poche

Notre sortie à la cabane à sucre est le 26 mars prochain.

Nous sommes toujours contents de vous voir nombreux à nos activités.

Lina Desrochers, présidente  
418 881-3704



# Cercle de Fermières



Pour le Cercle de Fermières, l'année 2020 sera très active comme toujours, dans la poursuite de ses objectifs orientés vers le bien-être des femmes et de la famille.

Nos activités de l'année 2019 se sont terminées avec succès lors du Marché de Noël de St-Apollinaire qui se tenait au centre Multifonctionnel les 7 et 8 décembre dernier. L'achalandage élevé tout au long de cette fin de semaine a été très apprécié de nos membres qui s'étaient longuement préparées par la confection de nombreux produits d'artisanat qui se sont vendus pour l'occasion, ainsi que pour la préparation des repas et du service de restauration offert tout au long de cette activité.

C'était aussi l'occasion de recueillir des fonds au profit des œuvres caritatives soutenues par notre Cercle lors de la vente de billets qui donnaient droit au tirage de deux paniers remplis de produits artisanaux entièrement confectionnés à la main par nos membres. Ainsi, une somme de 400 \$ a été remise à la fondation OLO, une somme de 125 \$ a été remise à Préma-Québec et une somme de 75 \$ a été remise à ACWW.

Pour terminer l'année 2019 en beauté, les articles qui n'ont pas été vendus au cours du Marché de Noël ont été offerts à la Maison de la Famille qui s'est chargée de les distribuer à bon escient.

Fortes de l'adhésion de plusieurs nouvelles membres depuis les dernières semaines, nous sommes donc motivées plus que jamais à poursuivre notre apport à la communauté de St-Apollinaire par la transmission des savoir-faire. Nos ateliers d'échanges amicaux ont lieu lors des « Vendredis créatifs » qui se tiennent tous les vendredis matins au local du Cercle, ainsi que d'autres rencontres spéciales à certaines occasions.

La saison froide est aussi la période pendant laquelle nos membres se concentrent sur la réalisation des pièces artisanales suggérées pour les concours provinciaux des CFQ. Cette année, les pièces demandées sont : tapis Navajo (classe Tissage), trousse de fournitures d'artisanat (classe Couture), animal Amigurumi (classe Crochet), bijoux en frivolité (classe Fantaisie), mules en tricot feutré (classe Spéciale), sac de magasinage (volet Jeunes Fermières 14-30 ans) et bandoulière ou ceinture de macramé (volet Artisanat Jeunesse 8-14 ans).

Nos réunions régulières se tiennent toujours le premier mercredi de chaque mois à 19 h à la salle du conseil municipal.

Au plaisir d'accueillir de nouvelles membres (14 ans et plus).

*Claudine Bouchard, vice-présidente  
418 208-3896*

# Chevaliers de Colomb



Bonjour à tous!

Au moment de lire ces lignes, les Fêtes seront du passé. Je tiens à vous parler de nos activités qui se sont déroulées en décembre.

Nous avons commencé par le service de raccompagnement Nez rouge le **6 décembre**. 24 personnes, Chevaliers et conjointes, ont fait près de 40 raccompagnements durant la soirée... beau travail!

**Le 8 décembre**, nous avons eu la Guignolée qui nous a permis de ramasser près de 8000 \$. Merci aux bénévoles et à votre générosité.

**Le 14 décembre**, c'était le Noël des enfants. Près de 300 jeunes et leurs parents ont rencontré le père Noël.

**Le 15 décembre** a eu lieu le Noël des ainés. Plusieurs personnes sont venues à la Maison des Aînés et pour finir au CHSLD, donc près de 35 cadeaux ont été remis aux résidents.

Merci à tous!

N'oubliez pas qu'en 2020, nous continuerons les prêts d'appareils orthopédiques et nous avons toujours le *Célébrons les naissances*. Si vous voulez profiter de ces services, c'est gratuit, vous n'avez qu'à communiquer avec un Chevalier de Colomb.

Ma conjointe se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2020.

Denis Gagnon,  
Grand Chevalier

## LOCAUX À LOUER À PLACE FRANCOEUR

2 locaux à louer à Place Francoeur, 94, rue Principale.

**Local 3 : 83 pi<sup>2</sup>**

**Local 5 : 212 pi<sup>2</sup>**



Pour information : 418 881-3996, poste 232

# Filles d'Isabelle

**Briller comme une étoile!**

Vous savez, comme filles d'Isabelle, reconnaître vos talents et vos possibilités et être à l'écoute des besoins des autres. On ne perd jamais rien à ouvrir son cœur à la générosité et à la reconnaissance.

Être membre d'une importante organisation catholique, qui partage tous les avantages spirituels qui nous sont accordé.

Notre souper de Noël a eu lieu le 18 décembre dernier au restaurant Larry de St-Flavien. Nous avons souligné le 55<sup>e</sup> de fondation de notre cercle Madeleine de Verchères # 1110 Saint-Agapit. Nous avons aussi souligné les années de vie Isabellienne et de mariage de :

- **Madame Yvonne Roussel** de Saint-Antoine-de-Tilly, 61 ans de vie Isabellienne, initiée à Géralton, Ontario;
- **Madame Gaétane Côté** de Saint-Apollinaire, 55 ans de vie Isabellienne dans notre cercle;
- **Madame Simone Mercier** de Saint-Gilles, 55 ans de vie Isabellienne dans notre cercle;
- **Madame Lisette Bergeron** de Val-Alain, 20 ans de vie Isabellienne;
- **Madame Marie-Paule et Michel Pelletier** de Saint-Agapit pour leur 50<sup>e</sup> anniversaire de mariage;
- **Madame Louisette et Aurèle Lamontagne** de Saint-Apollinaire pour leur 55<sup>e</sup> anniversaire de mariage.

De très belles reconnaissances ont été faites à leur attention. Bravo et Félicitations!

Nous voulons remercier les personnes qui sont venues faire la fête. Une mini réunion suivie de la soirée d'activité bien appréciée de tous!

Prochaine réunion : 19 février. Continuons main dans la main, nous serons toujours plus forte et unis dans notre devise :

*Unité - Amitié - Charité*

Bienvenue à toi!



Monique Defoy,  
Régente du Cercle Madeleine de Verchères # 1110  
418 881-3121



## MESSAGE DE L'ÉQUIPE PASTORALE

### PRÉSENTATION DE FRANÇOIS PROULX

Bonjour,

Je suis très heureux de poursuivre ma formation vers la prêtrise en vivant maintenant ma dernière étape, soit celle du diaconat dans la Paroisse Sainte-Élisabeth de Lotbinière. Je suis arrivé dans la paroisse le 5 janvier dernier et j'ai hâte d'apprendre à mieux vous connaître. En attendant de me présenter personnellement, lors des messes dominicales du mois de janvier, voici quelques informations sur moi.

2e d'une famille de 6 enfants, je suis natif d'Ottawa, où j'ai grandi dans un milieu francophone. Ma famille a déménagé à Saint-Bruno-de-Montarville, une petite ville de banlieue près de Montréal, lorsque j'avais 8 ans.

J'ai commencé ma vie d'adulte en étudiant en droit à l'Université de Montréal. Je suis devenu notaire en 2007 et j'ai pratiqué le droit pendant 5 ans au centre-ville de Montréal.

Déçu de la vie mondaine et du métro-boulot-dodo, il me manquait quelque chose de plus grand et de plus profond. Le Seigneur est venu me chercher et j'ai répondu à son appel en quittant tout pour le suivre.

Je suis entré au séminaire à l'automne 2011 et durant mes 8 années de séminaire, j'ai complété mes études en philosophie et en théologie. J'ai également participé à diverses activités d'évangélisation, à Québec, Montréal, Ottawa et Winnipeg. J'ai aussi passé 2 ans dans la Paroisse Sainte-Famille de Beauce dans le cadre de mon stage pastoral.

J'ai maintenant 36 ans et le Seigneur m'appelle à débuter une nouvelle étape de vie, à me préparer à la prêtrise dans une perspective missionnaire pour le Québec d'aujourd'hui et de demain où l'on pense souvent que la foi en Dieu est quelque chose du passé. Être chrétien n'est plus tellement à la mode, mais demeure pertinent pour nous tous.

J'ai hâte de vous rencontrer personnellement et n'hésitez surtout pas à m'aborder si vous me rencontrer.

Au plaisir  
François Proulx, diacre

### LA FABRIQUE VOUS INFORME...

J'ai le regret de vous informer que madame Diane Bourget est décédée subitement le 23 décembre dernier chez elle à Saint-Apollinaire. Elle travaillait comme secrétaire à la Fabrique de Saint-Antoine-de-Tilly puis pour la communauté de Saint-Antoine après le rattachement à Sainte-Élisabeth-de-Lotbinière depuis 1989. Ce fut 30 ans de bons et loyaux services, d'amitié et d'engagement.

Depuis un peu plus d'un an, elle était au service des Jardins commémoratifs Sainte-Élisabeth-de-Lotbinière réunissant les neuf cimetières de notre grande paroisse. Elle a largement contribué à l'organisation de cette nouvelle entité et à son succès.

C'était une femme fidèle à ses engagements, croyante, positive, pleine d'énergie et d'initiative, aimante, à l'écoute des joies et des peines des uns et des autres, patiente, encourageante et maîtresse de sa vie; toutes ces qualités et cette énergie dans un petit corps de femme doté d'un très grand cœur. Elle savait ce que veut dire partager et consoler. Ses livres « *Au volant de ma vie 1 et 2* » témoignent des valeurs qui ont guidé sa vie.

Monique Carrière,  
Présidente de l'Assemblée de fabrique de Sainte-Élisabeth-de-Lotbinière

## SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

La Société d'horticulture de St-Apollinaire vous invite à une conférence sur les plantes envahissantes.



Claude Lavoie, biologiste et auteur, viendra nous parler de ces plantes qui cohabitent avec nous. Avec lui, nous irons au-delà des mythes pour mieux connaître la réalité. Nous verrons pourquoi une plante devient envahissante et les conséquences sur les milieux naturels, l'agriculture et le paysage. Mais aussi quelles actions peuvent être entreprises pour éviter ce type d'invasion.

Il y aura une délicieuse pause-café et vous pourrez vous procurer le livre dédicacé de Monsieur Lavoie : 50 plantes envahissantes.

**Le mardi 18 février 2020 à 19 h au centre Multifonctionnel.**

Entrée gratuite pour les membres et 8 \$ pour les non-membres.

Info page Facebook ou [www.amelanchier.com](http://www.amelanchier.com)

# 17e Fête des SEMENCES De Saint-Apollinaire

**LE 16 FÉVRIER 2020 / 10H À 16H**

- ❖ EXPOSANTS
- ❖ CONFÉRENCES
- ❖ TABLE D'ÉCHANGES
- ❖ ATELIER D'INITIATION
- AUX SEMIS POUR LES ENFANTS
- ❖ ATELIER POUR ADULTES :
- LES SEMIS INTÉRIEURS
- ❖ BOUCANERIE DEL TONIO
- ❖ TIRAGES

**SALLE COMMUNAUTAIRE  
83 RUE BOUCHER,  
ST-APOLLINAIRE**

**ENTRÉE  
GRATUITE!**



[www.amelanchier.com](http://www.amelanchier.com)



## 127<sup>e</sup> groupe scout AGAPOGIL

Bonjour à tous!

Voici les nouvelles de votre groupe scout AGAPOGIL en ce début d'année 2020.

Le 31 janvier, 1<sup>er</sup> et 2 février, l'unité Louveteaux a fait son camp d'hiver sous la thématique « Scoutendo en folie – partie 2), faisant suite à leur camp d'automne sous le thème des jeux vidéo vintage. Les jeunes ont eu bien du plaisir à relever leurs défis et à retrouver leurs héros Mario Bros, Pac-Man et les autres.

Les 6-7 et 8 février, ce sera au tour de l'unité Éclaireurs. Pour les jeunes de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années, ils seront en camping lourd (tente prospecteur chauffée) et pour les 3<sup>e</sup> années et plus, en camping léger (tente rapide ou quinzy). C'est un camp très attendu des jeunes qui mettront en pratique leurs techniques de survie en hiver.

Du 16 au 22 février, c'est la semaine internationale du scoutisme et l'anniversaire du fondateur, Lord Robert Baden-Powell. Pour ce faire, le groupe AGAPOGIL se prépare une belle activité qui rassemblera toute les unités.

De plus, les scouts seront présents au Festival du flocon de St-Agapit le samedi 22 février. Sur place de 13 h à 16 h, nous aurons une tente, jeux de corde, bûches scandinaves, guimauves sur le feu, brûlage et bien d'autres activités!!!

Les 28-29 février et 1<sup>er</sup> mars, ce sera au tour des Castors à s'amuser à leur camp d'hiver. Cette fois-ci, le tout se passera sous le thème de « Jack et le haricot magique ». Espérons que les méchants géants ne causeront pas trop de tracas aux jeunes Castors.

Finalement, au mois de décembre, nous avons effectué la Guignolée à St-Agapit et la collecte de denrées à St-Apollinaire. Je tiens à remercier personnellement tous les jeunes et parents qui ont participés. Les deux activités sont un franc succès et c'est grâce à vous! Merci également à toute la population de St-Agapit et St-Apollinaire pour votre grande générosité.

J'ai dit!

Jonathan Bernard  
Président, 127<sup>e</sup> Groupe Scout AGAPOGIL  
418 881-3305  
[jonathan.bernard@globetrotter.net](mailto:jonathan.bernard@globetrotter.net)



## L'ENTRAIDE

Bonjour chers citoyennes et citoyens de Saint-Apollinaire!

Nous venons de commencer une nouvelle année et une nouvelle décennie. Wow! Que le temps passe vite!

Nous voulons remercier les gens qui ont contribué pour les paniers de Noël encore cette année avec les dons d'articles et de denrées que nos scouts ont ramassé aux portes de notre village. Merci également aux pompiers qui ont fait la livraison et à nos bénévoles qui ont travaillé très fort pour pouvoir offrir ces paniers. 60 familles, incluant 50 enfants, ont pu profiter des paniers de Noël et des cadeaux et ainsi passer un joyeux Noël.

Notre boutique est de plus en plus populaire et avec notre village grandissant, nous allons maintenant ouvrir deux samedis par mois, soit le deuxième et le quatrième du mois.

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour tous les départements, donc si cela vous intéresse, venez nous voir au 9, rue Industrielle ou appeler au 418 881-2179.

Au nom de notre communauté et tous les bénévoles de L'Entraide, nous voulons vous remercier pour votre générosité.

À bientôt,  
Les bénévoles de L'Entraide de St-Apollinaire



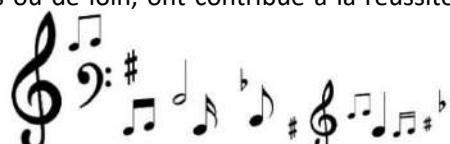
## LE 11 DÉCEMBRE 2019...

Le 11 décembre dernier, la chorale Les Amis de la musique présentait son récital de Noël. Les décors étaient resplendissants, les artistes invitées fin prêts, et le tout s'est déroulé à la satisfaction des personnes qui ont bien voulu partager des souvenirs d'antan avec nous.

La soirée fut un succès et les profits réalisés furent remis à la Fabrique Sainte-Élizabeth (communauté de Saint-Apollinaire) pour aider à l'entretien et au chauffage de notre église. Grâce à la générosité de nos commanditaires (L'Entraide, la Caisse Desjardins, Chevaliers de Colomb) et de tous ceux et celles qui ont assisté à ce récital, une somme de 1789.12 \$ fut obtenue.

Je m'en voudrais de ne pas remercier également tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de cette soirée.

Au plaisir!



Nicole Laflamme, pour Les Amis de la musique

# PROCÈS-VERBAUX – JANVIER

## SÉANCE ORDINAIRE 13 JANVIER 2020

### DÉROGATION MINEURE – 67, AVENUE DES GÉNÉRATIONS

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de permis de construction no 2019-614 pour le 67, avenue des Générations;

ATTENDU QUE la demande consiste à construire une habitation unifamiliale isolée à marge latérale zéro ainsi qu'un garage attenant;

ATTENDU QUE le demandeur a également fait une demande de dérogation mineure no 2019-070 afin de réduire la marge de recul arrière de la résidence à construire à 10.15 mètres alors que la norme de la zone 184.1R est de 12 mètres;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure est également pour permettre la construction d'un garage attenant alors que le Règlement de zonage no 590-2007 prohibe le garage attenant comme bâtiment complémentaire à une habitation à marge latérale zéro;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 13 décembre 2019;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement de zonage no 590-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande d'autoriser le garage attenant et de refuser le reste de la demande de dérogation mineure;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne ET RÉSOLU à la majorité

Que la demande de dérogation mineure pour réduire la marge de recul arrière à 10.15 mètres soit acceptée considérant que le terrain est de plus grande superficie que la majorité des terrains pour les maisons à marge latérale « zéro » et que la bande boisée de 3 mètres en fond de terrain ne sera pas affectée.

Que la construction d'un garage attenant de 14' x 24' complémentaire à l'habitation à marge zéro soit autorisée.

Adopté à la majorité

*La conseillère no 4, Julie Rousseau, vote contre cette résolution.*

### DÉROGATION MINEURE - LOT 3 387 585, RUE INDUSTRIELLE

ATTENDU QUE la Municipalité a délivré le permis no 2018-272 pour l'installation d'une enseigne publicitaire sur le lot 3 387 585, sur la rue Industrielle;

ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande de dérogation mineure no 2019-071 afin d'autoriser que l'alimentation électrique et les composantes de l'enseigne soient apparentes;

ATTENDU QU'en vertu du Règlement de zonage no 590-2007, l'alimentation électrique, ainsi que toute composante faisant partie du système d'éclairage, doivent être dissimulées en tout temps et dans le cas d'une enseigne implantée sur le terrain, l'alimentation électrique doit être souterraine;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 13 décembre 2019;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement de zonage no 590-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande de refuser cette demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de dérogation mineure no 2019-071 soit refusée.

Adopté à l'unanimité

### CPTAQ – 651, RANG SAINT-LAZARE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour la propriété située au 651, rang Saint-Lazare dans la zone 17A;

ATTENDU QUE la présente demande est plus spécifiquement pour extraire la couche de sable inerte de trois buttes de sable totalisant une superficie d'environ 1.1 hectare sur le lot 3 363 569 du cadastre du Québec pour des fins de reboisement;

ATTENDU QUE le terrain faisant l'objet de la demande se situe dans une zone protégée par la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

ATTENDU QUE le requérant désire que la Municipalité appuie sa demande auprès de la CPTAQ;

ATTENDU QUE le projet ne contrevient pas à la réglementation municipale en matière d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité appuie la demande d'autorisation auprès de la CPTAQ.

Adopté à l'unanimité

### NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le règlement 250-1996 constituant le comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU QUE le CCU se compose de cinq membres résidents de la municipalité et de deux membres du conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme ET RÉSOLU à l'unanimité

De nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de deux ans :

**Membres résidents de Saint-Apollinaire :**  
Messieurs Jimmy Demers, Réal Daigle, Simon-Yannick Plourde, Keven Gosselin et Claude Bergeron.

**Membres du conseil municipal :** Madame Julie Rousseau, qui assumera la présidence du CCU et Monsieur Jonathan Moreau.

Adopté à l'unanimité

### ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 875-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 806-2017 SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS ET SES AMENDEMENTS, AFIN D'INTERDIRE LE STATIONNEMENT SUR UNE PARTIE DE LA RUE MOREAU EN PÉRIODE HIVERNALE

ATTENDU QUE le règlement no 806-2017 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP) est entré en vigueur le 11 septembre 2017;

ATTENDU QUE la piste multifonctionnelle du côté nord de rue Moreau, entre le cours d'eau et la route 273, a été déplacée en banquette dans l'emprise de la rue;

ATTENDU QUE la neige sera soufflée et ramassée par l'entrepreneur sur le côté sud de la rue Moreau, entre la rue Terry-Foy et la route 273, afin de créer un corridor piétonnier sécurisé;

ATTENDU QU'il y a lieu d'interdire le stationnement du 15 octobre au 15 avril de chaque année du côté sud de la rue Moreau afin que le corridor piétonnier soit libre en tout temps;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 2 décembre 2019, par Daniel Laflamme, conseiller no 1;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme  
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le no 875-2019 soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité.

#### INTERVENTIONS À RÉALISER SUR UNE ROUTE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

ATTENDU QUE des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité de Saint-Apollinaire, durant l'année 2020, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du Ministère et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité de Saint-Apollinaire se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2020.

Que la Municipalité s'engage, comme il est prévu à la Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits.

Que la Municipalité nomme monsieur Renault Lepage, directeur des travaux publics, à titre de représentant autorisé à signer les documents soumis par le Ministère pour lesdits travaux.

Adopté à l'unanimité.

#### ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 876-2019 DÉCRÉTANT LES DIVERSES COMPENSATIONS, TAXES ET TARIFICATIONS POUR L'ANNÉE 2020

ATTENDU QUE le code municipal et la Loi sur la fiscalité municipale précisent que les taux exigibles pour la compensation de services municipaux, les diverses tarifications, ainsi que les modalités applicables à ces taxes, doivent être fixés par règlement;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 16 décembre 2019, par Jonathan Moreau, conseiller no 3;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Qu'un règlement portant le no 876-2019 soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité.

#### SERVICES JURIDIQUES ANNUELS 2020

ATTENDU QUE le contrat de services juridiques avec le cabinet Therrien Couture Joli-Coeur, vient à échéance;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une proposition de services professionnels pour l'année 2020;

ATTENDU QUE ladite proposition comprend les services professionnels suivants :

- Opinions verbales téléphoniques sommaires sur toutes questions relatives aux opérations et activités de la Municipalité;
- Recherches juridiques sommaires concernant les demandes relatives aux opérations et activités courantes de la Municipalité;
- Frais de télécopies.

ATTENDU QUE ces services sont offerts au prix annuel de 1500 \$ en plus des taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter l'offre de services du cabinet Therrien Couture Joli-Coeur, au prix annuel de 1500 \$ (125 \$/mois) TPS et TVQ en sus. Ce prix exclut toute opinion juridique écrite, la rédaction des règlements municipaux et de contrats, ainsi que les opinions verbales nécessitant des recherches élaborées.

Adopté à l'unanimité

#### DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR L'ANNÉE 2020

ATTENDU QU'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires suivants, tels qu'adoptés par le conseil pour l'année 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les dépenses suivantes sont autorisées à l'avance à la condition que la Municipalité ait les crédits suffisants pour le paiement :

- Salaires
- Avantages sociaux
- Cotisations syndicales
- Frais de déplacement
- Frais de poste
- Assurances générales
- Services téléphonique
- Immatriculation des véhicules
- Essence, huile et propane
- Électricité
- Contribution financières et subventions
- Remboursement de taxes et dépôts
- Frais de financement (intérêts)
- Remboursement dette à long terme (capital)

Adopté à l'unanimité.

#### ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 874-2019 DÉSIGNANT LE RESPONSABLE DE L'ADJUDICATION DE CONTRAT AINSI QUE LA RÉCEPTION ET DE L'EXAMEN DES PLAINTES À L'ÉGARD DU PROCESSUS DE DEMANDES DE SOUMISSIONS PUBLIQUES ET AVIS D'INTENTION

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 3 décembre 2018, le règlement no 848-2018 « Règlement sur la gestion contractuelle et délégation de pouvoir » et ce conformément aux dispositions pertinentes du *code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) et plus particulièrement l'article 938.1.2;

ATTENDU QUE le 25 mai 2019, des dispositions de la *Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics* (L.R.Q., c. A-33.2.1) (ci-après LAMP) sont entrées en vigueur et que celles-ci entraînent l'obligation pour l'ensemble des organismes municipaux de se doter d'une procédure de traitement des plaintes qu'ils recevront à l'égard de leurs processus de demandes de soumissions publiques et de leurs avis d'intention de conclure un contrat de gré à gré avec un fournisseur unique;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire a adopté le 6 mai 2019, la « Procédure pour le traitement des plaintes »;

ATTENDU QUE la responsabilité de l'application de la procédure pour le traitement des plaintes a été confiée à la personne qui est responsable de l'adjudication des contrats au sein de la Municipalité, soit la directrice générale et secrétaire-trésorière;

ATTENDU QUE la LAMP permet également au conseil de déléguer tout ou partie des fonctions lui étant dévolues par la Loi par l'adoption d'un règlement à cet effet;

ATTENDU QUE le présent règlement répond à un objectif de simplicité et de saine gestion;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par Jonathan Moreau, conseiller no 3, et qu'un projet de règlement a été présenté et déposé à la séance du conseil du 2 décembre 2019;

ATTENDU QUE le présent règlement a pour objet de désigner formellement la personne responsable de l'adjudication des contrats et de lui déléguer les fonctions dévolues au conseil par la LAMP, notamment la transmission de recommandations à l'AMP ou des observations suite à la réception d'une plainte par cette dernière;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour  
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le no 874-2019 soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité.

#### ENVOI DES COMPTES DE TAXES ET FACTURES IMPAYÉS À LA MRC DE LOTBINIÈRE

ATTENDU QUE les dossiers de vente pour non-paiement de taxes doivent être envoyés à la MRC de Lotbinière avant le 15 mars de chaque année selon les paramètres habituels;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité de Saint-Apollinaire envoie à la MRC de Lotbinière tous les dossiers des contribuables dont les taxes et factures de l'année 2018 et autres années antérieures n'ont pas été payées à ce jour.

Adopté à l'unanimité

#### ANNULATION ASSURANCES 2020 POUR LA RÉSIDENCE DU 41, RUE CHAINE

ATTENDU QUE la Municipalité a acheté la résidence située au 41, rue Chainé, dans le but de la détruire pour utiliser le terrain;

ATTENDU QUE cette résidence est complètement vide, la conduite d'eau a été fermée et l'électricité coupée;

ATTENDU QUE, pour ces raisons, la Municipalité désire annuler l'assurance sur cette maison et que pour ce faire, la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) exige une résolution;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De demander à la MMQ d'annuler l'assurance pour la résidence du 41, rue Chainé pour l'année 2020.

Adopté à l'unanimité.

#### LOI NO 48 (FISCALITÉ AGRICOLE)

CONSIDÉRANT le dépôt à l'Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi no 48, Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi aurait pour effet de plafonner l'évaluation foncière agricole;

CONSIDÉRANT QUE le projet aurait un impact direct important sur les finances des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi représenterait une atteinte à l'autonomie municipale;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi induirait une iniquité entre les contribuables municipaux;

CONSIDÉRANT QUE pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer davantage les autres classes de contribuables;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi favorisera les intégrateurs et donc le modèle d'agriculture industrielle;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi pourrait, à terme, contribuer à la dévitalisation des communautés agricoles et donc affecter l'occupation du territoire au Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de loi ne favorisera pas le développement des activités agricoles, un des fondements de la vitalité économique des régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec devrait adopter des politiques favorisant l'occupation du territoire plutôt que des réformes mal avisées qui affecteront le développement des régions;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny  
ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire :

- Exprime son désaccord avec le projet de loi no 48 dans sa forme actuelle;
- Demande au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole;

De transmettre copie de la présente résolution aux membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale; au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, à la ministre régionale, Marie-Ève Proulx, aux députés Jacques Gourde et Isabelle Lecours, ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités.

Adopté à l'unanimité

## NOUVELLE ENTREPRISE POUR LA COLLECTE DES GROS REBUTS

La compagnie qui ramasse les gros rebuts à Saint-Apollinaire est maintenant **Location**

**Demers & Dubois inc.** Pour information, communiquez avec M. Raphaël Dubois.

La façon de faire reste la même et le numéro le téléphone est également le même,

**418 881-0084**



Venez célébrer la Journée Internationale des Femmes et le 35 ième anniversaire du Centre-Femmes avec ce spectacle d'humour

## DRÔLES DE MaDAMES

<https://www.youtube.com/watch?v=NIKUWT8UPTIA>

**LE PROJET STÉRONE**



Anne-Marie Dupras      Catherine Hamel      Andraszane Madiu

**10 MARS 2020**

Complexe des Seigneuries à St-Agapit  
1080 Ave Bergeron, Saint-Agapit QC G0S 1Z0

**ACCUEIL 17H - SOUPER 17H30 -SPECTACLE 19H30**

SVP confirmer votre présence avant le 5 mars au 418 728 4402  
Coût: Membre 10\$ Non membre 20\$ (souper et spectacle inclus)  
Spectacle seulement 5\$



## DES SERVICES SPÉCIALISÉS ET PROFESSIONNELS

offerts aux personnes atteintes de cancer de la MRC de Lotbinière.

### NOUVEAU SERVICE

#### ATELIERS RELAX'ART

Une rencontre avec soi à travers des ateliers art créatif animés. Une ambiance sans jugement ni préjugés, pour se détendre, s'amuser et se dérouler. Nul besoin de talent artistique!

Ateliers **gratuits** à partir du 23 janvier 2020.  
1 fois par mois de 13 h 15 à 15 h 30 | Saint-Flavien.

### RAPPEL DE SERVICE

#### MASSOTHÉRAPIE

Service de massothérapie offert par une massothérapeute certifiée en oncologie et agréée FMQ, au coût de 10 \$ pour un soin de 60 minutes.

### POUR INSCRIPTION ET INFORMATIONS

581 983-9294 | [presencelotbiniere@hotmail.com](mailto:presencelotbiniere@hotmail.com) | [presencelotbiniere.com](http://presencelotbiniere.com)

## CARREFOUR DU TROC

Échanger des vêtements ou autres articles au lieu d'en acheter réduit considérablement les émissions de gaz à effet de serre et la surconsommation. Pensez s'y !

4 décembre 2019

18 décembre 2019

8 janvier 2020

29 janvier 2020

5 février 2020

19 février 2020

4 mars 2020

18 mars 2020

Entre 18h00 et 20h00 au 1159 rue Principale, Saint-Agapit

## ATELIERS

Inscription obligatoire sur notre page Facebook

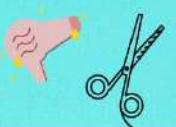
5 février 2020  
De 18h à 20h

Peinture



19 février 2020  
De 18h à 20h

Coiffure  
hommes/femmes



4 mars 2020  
De 18h à 20h

Couture/tricot



18 mars 2020  
De 18h à 20h

Cuisine inter-générationnelle



RENDEZ-VOUS EMPLOI-LOTBINIÈRE



Un emploi  
dans Lotbinière

**c'est le bonheur !**

## OPÉRATION EMPLOIS ÉTUDIANTS

Ca t'intéresse ? Visite le  
[emploi-lotbiniere.com](http://emploi-lotbiniere.com)

du 23 février au 7 mars 2020  
et consulte les emplois et stages offerts en Lotbinière

Information : Judith Riopel au 418-888-9555, poste 223



**f** Carrefour Emploi Lotbinière  
Sarah Hamel → 418-888-8855 poste 234  
[shamel@carrefourempliilotbiniere.com](mailto:shamel@carrefourempliilotbiniere.com)

**Gratuit**

**CARREFOUR**  
EMPLOI · LOTBINIÈRE



PARTENAIRES ARCENT



# CALENDRIER DES ACTIVITÉS

## FÉVRIER

<b>Sam. 8</b>	L'heure du conte à 10 h à la bibliothèque
<b>Sam. 15</b>	Fête des Neiges, dès 11 h, au terrain des loisirs/rue Terry-Fox
<b>Dim. 16</b>	Fête des semences de 10 h à 16 h à la salle communautaire
<b>Mardi 18</b>	Conférence sur les plantes envahissantes à 19 h au centre Multi.
<b>Vend. 21</b>	FADOQ : Soirée dansante à 20 h à la salle communautaire
<b>Merc. 26</b>	Dîner communautaire à 11 h 45 à la salle FADOQ (pour info : Claudette Roy Croteau 418 881-2779)
<b>Vend. 28</b>	Premier versement des taxes municipales
<b>Sam. 29</b>	Conférence sur l'autisme de 9 h à 12 h au centre Multi.

## MARS

<b>Lundi 2</b>	Séance ordinaire du conseil à 19 h à la salle du conseil Marche tous les lundis. Départ de la salle FADOQ à 9 h 30 (info : 418 881-3527)
<b>Mardi 3</b>	Loisirs actifs tous les mardis à 9 h 30 (Résidence des aînés. Info : Colette au 418 881-3527)
<b>Merc. 4</b>	Viactive les mercredis à 9 h 30 à la salle FADOQ Fermières : Réunion régulière à 19 h, à la salle du conseil
<b>Merc. 25</b>	Dîner communautaire à 11 h 45 à la salle FADOQ (pour info : Claudette Roy Croteau 418 881-2779)
<b>Jeudi 26</b>	FADOQ : Sortie à la cabane à sucre

## Téléphone Centre Multifonctionnel

20, rue Terry-Fox  
Saint-Apollinaire, Québec G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996

Postes	Fonctions
231	Dany Lamontagne, directeur du service des Loisirs
239	Jean-Michel Blouin, adjoint aux loisirs
237	Location de salles et inscription pour cours

## Téléphone Régie intermunicipale (Ordures ménagères)

Tél. : 418 881-3996, poste 225

Manon Bouchard

# Municipalité St-Apollinaire

11, rue Industrielle  
Saint-Apollinaire, Québec G0S 2E0



Tél. : 418 881-3996  
Téléc. : 418 881-4152

Postes	Fonctions
221	Julie-Ann Charest, secrétaire-réceptionniste
222	Lorraine Rousseau, secrétaire administrative
223	Renault Lepage, inspecteur des travaux publics
224	Louise Camiré, inspecteur en bâtiment et environnement
225	Manon Bouchard, secrétaire administrative
227	Bernard Ouellet, maire (cellulaire : 418 808-9401)
229	Cathy Bergeron, directrice générale adjointe
232	Martine Couture, directrice générale
233	Manon Côté, secrétaire, responsable du journal
235	Nathalie Breton, adjointe à l'inspecteur en bâtiment

Renseignements service des incendies : 418 808-9410  
Urgences travaux publics : 418 808-9406

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

[www.st-apollinaire.com](http://www.st-apollinaire.com)



*Mandataire de la Société de l'assurance automobile*

Québec

## Téléphone SAAQ

Tél. : 418 881-7227

Ouvert : lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8 h 30 à 16 h 30  
Jeudi : de 8 h 30 à 20 h

[www.saaq.gouv.qc.ca](http://www.saaq.gouv.qc.ca)

## Téléphone Bibliothèque

Tél. : 418 881-3996, poste 250

Dimanche : ..... 9 h 30 à 12 h  
Mardi : ..... 16 h à 21 h  
Mercredi : ..... 9 h à 11 h et 13 h 30 à 16 h  
Jeudi : ..... 16 h à 21 h  
Samedi : ..... 9 h 30 à 12 h  
Lundi et vendredi : ..... FERMÉ



# AIRPROGYRO

Tout a commencé avec AirProParamoteur en 2000. Éric, David et Danielle Sigier, une famille passionnée par le ciel, a formé l'entreprise AirProParamoteur au Lac Beauport. L'équipe se déplaçait pour former les étudiants partout au Québec, au Canada et aux États-Unis. C'est de cette façon qu'AirProParamoteur s'est fait connaître dans la communauté du paramoteur.

En 2003, pour permettre un meilleur accès à la formation, l'entreprise acquiert un grand terrain à Saint-Apollinaire près de l'autoroute 20.

En 2004, suite à sa première compétition où il gagne la première place en division paramoteur dans la Nationale Microlight Championship, David devient pilote autogire. C'est pour lui la réalisation d'un rêve qui a mené à la création de la nouvelle entreprise AirProGyro quelques années plus tard.

En 2007 débute la construction d'un garage comprenant atelier mécanique complet, entrepôts, salle de montre et bureaux. L'ancien atelier est réaménagé en salle de cours.

En 2011, AirProGyro voit enfin le jour! L'école offre la formation, la vente et l'entretien d'autogires pour le Canada.

**En été comme en hiver, que ce soit pour essayer un autogire, un vol longue durée ou une formation en vue de devenir pilote, passez nous voir!**

767, rang Marigot  
Saint-Apollinaire (Québec)  
Tél. : 418 580-8912  
[info@airprogyro.com](mailto:info@airprogyro.com)

*Une entreprise de chez nous !*



Suivez-nous sur  AirProGyro